Liste des emplacements réservés

La commune d'Epouville a identifié 7 emplacements réservés dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme. Ces emplacements réservés sont identifiés sur le plan de zonage.

Il convient de rappeler que les emplacements réservés donnent lieu à des règles spécifiques :

- ✓ Dès l'approbation du PLU, les propriétaires des terrains réservés peuvent demander à l'établissement public bénéficiaire de lever la réserve ;
- ✓ Le bénéficiaire ne peut acheter le terrain concerné que lors de la mise en vente par le propriétaire ;
- ✓ Impossible de réaliser un aménagement autre que celui inscrit dans le document d'urbanisme :
- ✓ Possibilité de supprimer un emplacement réservé par une procédure de modification ou révision du PLU.

• Emplacement réservé n°1:

Commune d'Epouville - CODAH

Vocation : aménagement de lutte contre les risques d'érosion et de ruissellement

Parcelle concernée : OB 85

Surface: 9 161m²

• Emplacement réservé n°2 :

Commune d'Epouville - CODAH

Vocation : aménagement de lutte contre les risques d'érosion et de ruissellement

Parcelle concernée : ZA 3 Surface : 10 480 m²

• Emplacement réservé n°3:

Commune d'Epouville

Vocation : agrandissement du cimetière

Parcelle concernée : ZA 10

Surface: 6 786 m²

Emplacement réservé n°4 :

Commune d'Epouville

Vocation : aménagement d'un arrêt de bus

Parcelle concernée : OA 956

Surface: 351 m²

• Emplacement réservé n°5 :

Commune d'Epouville - CODAH

Vocation : aménagement de lutte contre les risques d'érosion et de ruissellement

Parcelle concernée : OB 4, OB 12, OB 17

Surface: 37 020 m²

Emplacement réservé n°6 :

Commune d'Epouville - CODAH

Vocation : aménagement de lutte contre les risques d'érosion et de ruissellement

Parcelle concernée : OA 74

Surface: 27 000 m²

• Emplacement réservé n°7 :

Commune d'Epouville

Vocation : création de stationnement

Parcelle concernée : OA 124

Surface: 400 m²

GeoDev 121 Novembre 2016